

PRINCIPES DE L'ACTIF / PASSIF EN ACTUARIAT VIE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE044	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	948,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 02/09/2025 au 02/09/2025

OBJECTIFS

- Adopter les principes de gestion actif/passif.
- Présenter les différents outils utilisés et les pratiques de place.
- Évaluer les principales problématiques et enjeux autour de la gestion actif/passif en assurance.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Connaissances de base de l'actuariat vie.

Principes de la gestion actif/passif.

Compréhension des enjeux des directions actuarielles dans l'actuariat vie.

Cas pratiques.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'actuariat, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Introduction

1. Généralités

2. Principaux acteurs en assurance

3. Engagements de l'assureur en assurance vie

B. Objectifs principaux de la gestion actif/passif en assurance

1. Pourquoi la gestion actif-passif ?

2. Principaux risques en assurance

C. Passif d'un assureur vie

1. Tables de mortalité et taux techniques

2. Provisions techniques

D. Gestion d'actifs des assureurs

1. Principales classes d'actifs

2. Notion d'allocations d'actifs financiers

E. Du cadre réglementaire et comptable à la gestion actif-passif

1. Compte de résultat

2. Bilan

3. Interaction actif-passif

F. Principes de modélisation ALM

1. Notion d'adossement actif/passif comme outil de pilotage

2. Modèles de projection actifs/passif

G. Cas pratiques

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Ensemble des métiers de l'assurance dans les organismes d'assurance, sociétés de courtage et conseil.

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

948,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/02/2025 à 00:04